Colombie-Britannique.—La Division de la santé du ministère de la Santé et du Bien-être maintient trois bureaux, soit deux à Victoria, et l'autre à Vancouver. Le Bureau des services de santé à Victoria comprend les divisions suivantes: unités sanitaires, soins infirmiers d'hygiène publique, génie sanitaire, salubrité du milieu et soins dentaires préventifs. Le Bureau de l'administration centrale, situé à Victoria, comprend la statistique démographique et l'enseignement de l'hygiène publique. Le Bureau de services spéciaux de prévention et de traitement, à Vancouver, groupe la lutte antituberculeuse, la lutte antivénérienne et les laboratoires.

Les services locaux d'hygiène publique sont assurés par des unités sanitaires. Ces unités, dont l'administration et le personnel relèvent de la province, sont soutenues par celle-ci et par les municipalités intéressées. Seize unités, qui s'occupent de 50 p. 100 de la population, fonctionnent actuellement. Vancouver et Victoria ont leur propre service de santé.

La province a des services spéciaux d'hygiène publique comprenant des cliniques antituberculeuses qui assurent un service gratuit de diagnostic et de consultation, des cliniques antivénériennes où le diagnostic et le traitement sont gratuits, ainsi que des cliniques d'hygiène maternelle et infantile, dirigées par des infirmières d'hygiène publique, qui s'occupent d'immunisation et fournissent aux mères des conseils avant et après la naissance. Les laboratoires d'hygiène publique comprennent un laboratoire central à Vancouver ainsi que des succursales à Nelson et à Victoria. Dans 60 localités fonctionnent, avec la collaboration des dentistes locaux, des cliniques dentaires pour les enfants, dont le coût est acquitté à parts égales par la localité et par la province. En ce qui concerne les services d'hygiène mentale, la province maintient des cliniques d'orientation fixes et ambulantes au bénéfice des enfants. Une clinique de psycho-médecine, établie à l'hôpital provincial d'Essondale, fait fonction de centre de recherches et de traitement des malades dont les troubles sont passagers.

Les mesures touchant la lutte contre le cancer et son traitement, mesures qui embrassent un centre de traitement et un établissement de soins à Vancouver, des cliniques de consultation situées partout dans la province ainsi qu'un service gratuit de biopsie s'étendant à toute la province relèvent de la British Columbia Cancer Foundation, agent officiel du gouvernement provincial. La province finance le fonctionnement de la fondation. Elle aide aussi à financer des initiatives bénévoles visant au rétablissement des enfants atteints de paraplégie et de paralysie cérébrale, au soin et au traitement des arthritiques et au maintien de services de transfusion de sang.

La province dirige des institutions où sont soignés les tuberculeux et les malades mentaux ainsi que des hôpitaux où l'on prend soin des invalides. Les indigents hospitalisés dans ces institutions sont à la charge publique, tandis que les autres paient selon leurs moyens. Des services de réadaptation sont à la disposition des tuberculeux et des malades mentaux.

Des soins médicaux, dentaires et optiques complets, des médicaments indiqués et certains soins supplémentaires sont fournis à tous ceux (y compris les personnes à charge) qui, recevant la pension générale de vieillesse, avaient auparavant celle accordée sous le régime de l'évaluation des ressources ou qui ont droit à l'allocation supplémentaire de la province, à ceux (y compris les personnes à charge) qui reçoivent les prestations d'assistance-vieillesse, les allocations aux aveugles et aux mères, des secours municipaux, ainsi qu'à certains enfants placés sous tutelle. Le gouvernement prend à sa charge l'hospitalisation de tous ces gens. S'ils demeurent dans une municipalité, le gouvernement assume 80 p. 100 des soins médicaux, et le reste est réparti entre les municipalités au prorata de leur population.

Grâce à un programme d'hospitalisation publique administré par le Service d'assurancehôpital, tous les résidents ont droit à l'hospitalisation en salle publique. Avant 1954, le plan était surtout financé au moyen de primes uniformes; mais le coût en est maintenant